

LA LETTRE DE OUAGA

Newsletter de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso N°2, juillet 2015



*Par Alain HOLLEVILLE
Ambassadeur
Chef de Délégation de
l'Union européenne au
Burkina Faso*

Chère lectrice, cher lecteur,

J'ai le plaisir de vous présenter, à travers cette seconde "Lettre de Ouaga" de l'année 2015, nos principales activités au cours du 2^{ème} trimestre.

Ce numéro se penche sur la célébration de la fête de l'Europe le 9 mai, qui s'est ordonnée autour d'une série d'activités : une conférence scolaire, une conférence universitaire et la tenue de la Semaine européenne du cinéma, qui permet chaque année à l'Europe de mieux se faire reconnaître au Burkina Faso, au moyen de la culture.

Ce mois de juin également, l'Union européenne a approuvé une aide budgétaire d'un montant de 120 millions EUR, en appui à la transition, pour 2015 et 2016.

Cet appui budgétaire sera mis en place rapidement pour consolider les acquis démocratiques du pays, suite à l'insurrection populaire de fin octobre 2014.

Il est aussi consacré au lancement, cette année, de la "diplomatie climatique" que l'UE mène dans le monde à travers ses Représentations en Europe, ses Délégations dans les pays tiers, conjointement avec les missions diplomatiques européennes. Au Burkina Faso, la Délégation de l'UE, avec les Etats membres de l'UE, a organisé une conférence de presse à ce sujet, suivie par une visite de projets avec des journalistes une semaine plus tard.

Ce numéro annonce également l'aide de l'UE à la région Afrique de l'Ouest, dans le cadre du Programme Indicatif Régionale du 11^e FED, pour un montant indicatif initial de 1,15 milliard EUR et la tenue, le 15 juin, d'un séminaire régional sur l'hygiène alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro et d'excellentes vacances d'été.



Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso
01 B.P. 352 Ouagadougou 01 BURKINA FASO
Téléphone : (226)25.49.29.00 Fax : (226)25.49.29.99.
Site web : http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/index_fr.htm
Si vous souhaitez commenter cette newsletter, écrivez-nous

LA LETTRE DE OUAGA

Newsletter de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso N°2, juillet 2015

L'UE célèbre le 65^e anniversaire de l'Europe




Au podium, les orateurs et...

Comme chaque année, le 9 mai est célébré dans tous les Etats membres de l'Union européenne (UE) en tant que "Journée anniversaire de l'Europe", en souvenir de la déclaration historique de Robert Schuman, Ministre français des Affaires étrangères. Au cours de cette déclaration, le 9 mai 1950, Robert Schuman proposait de mettre en commun les ressources du charbon et de l'acier de la France et de l'Allemagne, en une organisation ouverte aux autres pays d'Europe et ceci, afin d'éviter les ravages d'une nouvelle guerre. En effet, l'Europe sortait de la 2^{ème} guerre mondiale, le conflit le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité.

A l'occasion de cette journée, de nombreuses festivités sont organisées dans les Etats membres et dans les Délégations de l'UE dans le monde. Ainsi, 2015 est à ce titre spéciale une année spéciale : il s'agit du 65^{ème} anniversaire de la célèbre "déclaration Schuman".

Au Burkina Faso, cette année, la Délégation de l'UE s'est jointe aux Etats membres de l'UE pour célébrer ensemble l'Europe, à travers différentes activités :

le 11 mai, une Conférence scolaire sur l'UE et ses actions en Europe et dans le monde, avec les élèves de la classe de 4^e du Lycée Notre Dame de Kologh Naba, dans le cadre du cours d'histoire-géographie ;

le 12 mai, une conférence universitaire sur "L'Union européenne en action sur la scène internationale " avec les ambassadeurs des Etats membres de l'UE, à la faculté de droit de l'université de Ouagadougou 



...dans l'amphithéâtre, des étudiants attentifs et curieux

LA LETTRE DE OUAGA

Newsletter de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso N°2, juillet 2015

Le but de ce type d'activités, organisées chaque année auprès du public scolaire et universitaire, est de mieux faire connaître et comprendre l'Europe aux élèves et étudiants burkinabés tout en favorisant l'échange avec eux.

Du 16 au 23 mai, l'UE et les Etats membres de l'UE ont également organisé ensemble, comme chaque année, une "Semaine européenne du cinéma", accueillie à l'Institut Français du Burkina.

Cette "Semaine" présente chaque année des films européens ou des coproductions de réalisateurs africains et européens dans le cadre de la célébration de la Fête de l'Europe, pour mieux faire découvrir l'Europe par la culture.

Pour annoncer ces activités au public burkinabé, le 7 mai, une conférence de presse conjointe rassemblant la Délégation de l'UE et les Etats membres de l'UE a été organisée à la Délégation de l'UE au Burkina.



Ces activités ont été largement diffusées dans la presse et les medias locaux, permettant notamment une importante fréquentation des cinéphiles ouagalais lors de la Semaine européenne du cinéma 🇪🇺



Le Chef de Délégation et les représentants des Etats membres de l'UE face à la presse

LA LETTRE DE OUAGA

Newsletter de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso N°2, juillet 2015

L'UE renforce son soutien à la transition au Burkina Faso

L'UE a renforcé son soutien au gouvernement de transition du Burkina Faso, avec la signature ce mois de juin 2015, d'un accord d'appui budgétaire de 120 millions EUR (78,7 milliards FCFA) pour une période de 18 mois, financé sur le 11^e Fonds européen de développement (FED). Cet appui budgétaire a été mis en place rapidement pour consolider les acquis démocratiques du pays, suite à l'insurrection populaire de fin octobre 2014.

A travers l'octroi de cette enveloppe budgétaire, il s'agit de favoriser une nécessaire stabilité politique, économique et sociale.

L'UE soutient le développement du Burkina Faso à travers diverses modalités et notamment, par le biais des appuis budgétaires, c'est-à-dire des contributions directes au budget de l'Etat, qui alimentent les ressources budgétaires en complément des recettes internes. Le dialogue entre l'UE et le Gouvernement, mené autour de ces appuis budgétaires, se déroule de manière étroitement coordonnée avec d'autres partenaires techniques et financiers, engagés dans un dialogue régulier avec les autorités nationales.

L'appui budgétaire qui a été signé par le Ministre de l'Economie et des Finances et l'Ambassadeur de l'UE au Burkina Faso ce mois de juin 2015, permettra de garantir des fonds additionnels au budget de l'Etat, déficitaire en 2015 et fortement affecté par une importante baisse des recettes internes. Ces fonds serviront notamment au maintien des services publics de base pour la population burkinabè et pourront contribuer à l'organisation des élections prévues en octobre prochain, préparant ainsi la fin de la transition.

Deux décaissements sont prévus : un premier de 70 millions EUR (45,9 milliards de FCFA) dès juillet 2015, et un deuxième de 50 millions EUR (32,7 milliards de FCFA) pour

le début de l'année 2016. Ces décaissements seront effectués si les conditions générales liées à la poursuite de la mise en œuvre de la politique nationale et la bonne gestion des fonds publics sont remplies, tout comme la stabilité macroéconomique et la transparence budgétaire.

De plus, des conditions particulières permettront de mettre l'accent sur l'indépendance de la justice, la transparence, le contrôle des biens publics et la lutte contre la corruption. Il s'agit de transmettre une situation assainie au prochain gouvernement élu.

L'Ambassadeur de l'UE a déclaré que cet appui s'inscrit à la fois dans la continuité du soutien de l'UE au Burkina Faso, mais est également "exceptionnel", compte tenu du contexte lui-même exceptionnel de la transition, avec pour objectif de donner au gouvernement les moyens de satisfaire les besoins de la population et d'organiser des élections en octobre prochain.

En effet, dans un contexte de transition et d'attente des investisseurs, les perspectives économiques ont été revues à la baisse pour 2015. Cela se traduit par une diminution des recettes de l'Etat et un besoin de financement important, qui sera en partie comblé par cet appui budgétaire anticipé.

Cet appui budgétaire fait partie de l'enveloppe de 623 millions EUR (408,6 milliards FCFA) allouée dans le cadre du Programme indicatif national (PIN) 2014-2020, signé en septembre 2014 et financé par le 11^e Fonds européen de développement (FED).


Le PIN se concentre sur trois secteurs : la bonne gouvernance, la santé et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En complément du présent appui budgétaire, une assistance technique d'un montant de 5,5 millions EUR (3,6 milliards FCFA) financée

LA LETTRE DE OUAGA

Newsletter de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso N°2, juillet 2015

par l'Instrument contribuant à la stabilité et la paix, soutient la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la société civile et les médias pour l'organisation et le suivi des prochaines élections. Une mission d'observation électorale, financée par l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits Humains, devrait également être déployée.

Le soutien de l'UE sous le 10^e FED (2008-2013), avec plus de 692 millions EUR (454 milliards FCFA), a donné des résultats encourageants. Entre 2009 et 2014, le taux de scolarisation des filles est ainsi passé de 71 % à 83 %, le taux d'enfants malnutris a diminué de 26 % à 20 %, et le taux d'accès à l'eau potable en zone rurale a quant à lui, augmenté de 54 % à 64 % 


La diplomatie climatique en faveur de la lutte contre les changements climatiques

L'UE se prépare activement à participer à la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), qui aura lieu à Paris en décembre 2015.

C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C.

Selon l'UE, davantage doit être fait au cours de l'année 2015 pour s'assurer du succès de la conférence de Paris sur le changement climatique. En conséquence, l'UE, à travers le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), la Commission européenne (CE) et les États membres de l'UE (EM), vise à mettre en œuvre de façon commune, un "plan de la diplomatie climatique" stratégique, cohérent, au-delà de 2015 auprès des pays de l'UE et des pays tiers, pour promouvoir la lutte contre le changement climatique.

Avec ses Représentations, ses Délégations et les ambassades de l'UE représentées dans le monde, l'UE a collectivement une énorme capacité en matière de politique étrangère et a décidé de mobiliser ce réseau, basé sur la volonté politique, pour relever le défi de la

lutte contre le changement climatique. Pour ce faire, l'UE compte impliquer tous les acteurs : les parlements nationaux, les autorités locales, la société civile, le secteur privé et les journalistes en Europe comme à l'étranger. En effet, ces acteurs jouent un rôle croissant dans le débat sur le climat et l'Europe a pour objectif de les inclure dans les dialogues, pour assurer l'obtention d'un accord post-2020 sur le changement climatique, qui soit international, transparent et inclusif 



Le Sahel burkinabé est gravement affecté par la désertification, une des conséquences du réchauffement climatique

LA LETTRE DE OUAGA

Newsletter de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso
Faso N°2, juillet 2015

La diplomatie climatique au Burkina Faso

Au Burkina Faso l'UE et les Etats membres de l'UE ont organisé plusieurs activités autour de la diplomatie climatique : le 17 juin 2015, ils ont conjointement animé une conférence de presse à l'Institut Français du Burkina (IFB) pour présenter leurs actions en matière de lutte contre le changement climatique.

Le ministère burkinabé de l'Environnement a également été invité à présenter les actions et le point de vue du Burkina. Cette démarche, de façon générale, a pour objectif de préparer la Conférence de Paris et d'informer le public burkinabé des actions européennes dans le domaine.

Ensuite, le 23 juin, l'action de diplomatie climatique a été poursuivie par une visite de projets actifs dans la préservation de l'environnement, avec des journalistes à Ziga et Basnere (région de Ouahigouya, Nord du Burkina).

Ainsi à Ziga, l'UE a inauguré et visité une centrale photovoltaïque de 69,12 Kwc, qu'elle a financée avec d'autres partenaires, à travers le "Projet d'électrification intégrale de dix villages du Yatenga", mis en œuvre par la Société d'Infrastructures Collectives (voir encadré page suivante).



Technique du zai, permettant de retenir l'eau


Lien utile :

http://ec.europa.eu/clima/policies/finance/documentation_en.htm

A Basnere, une localité située au Nord de Ouahigouya, l'UE a visité le projet "EPIC" financé par un pays européen (l'Allemagne), en expliquant également l'action conjointe de l'UE et des Etats membres de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique.

Le projet travaille à la restauration des sols et du couvert végétal dans cette région sahéenne, fortement affectée par le changement climatique (désertification visible).

La Délégation de l'UE et le projet EPIC ont ensuite rencontré les habitants du village de Basnere. Le coordonnateur du projet EPIC a présenté à tous les activités et les résultats du projet. Thierry Barbé, Chef de Coopération de la Délégation de l'UE, Chef d'Unité, a saisi cette occasion pour expliquer aux habitants de Basnere l'engagement de l'Europe en matière de lutte contre le changement climatique.

L'importance de cet engagement a été mise en exergue pour le futur, l'action de l'UE par la "diplomatie climatique", en vue de COP 21, en est notamment un outil 



Thierry Barbé, Chef de coopération, Chef d'Unité de la Délégation de l'UE au Burkina, promeut l'importance de la préservation et de la restauration de l'environnement aux habitants de Basnere

LA LETTRE DE OUAGA

Newsletter de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso N°2, juillet 2015

Le "Projet d'électrification intégrale de dix villages du Yatenga"

Mis en œuvre par la Société d'Infrastructures Collectives, il est financé par la "Facilité Energie", lancée par l'UE depuis 2006, dans les pays ACP.

Grâce à l'apport de l'UE, d'un montant de 1,080 millions EUR (708 millions FCFA) et la participation financière d'autres partenaires comme le Fonds de Développement de l'Électrification (FDE), la Société Nationale d'Électricité du Burkina (SONABEL), la Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), ainsi que les usagers sous forme de contribution au branchement, le projet a construit une centrale photovoltaïque de 69,12 Kilowatts-crête (kWc). Entrée en fonction depuis mai 2015, elle a été inaugurée officiellement le 23 juin 2015.



La cérémonie d'inauguration de la centrale solaire. Au micro, Thierry Barbé, Chef d'Unité de la Délégation de l'UE au Burkina

La réalisation d'ouvrages prévus dans le cadre du projet permet de proposer un service électrique à tout ménage, tout professionnel, toute infrastructure présente dans un ensemble de dix villages contigus, centrés sur le village de Ziga (Yatenga).

Les villages environnants suivants sont concernés : Bilinga, Bougouré, Filli, Kalsagado, Kayégué, Kiré, Léba, Son, Yallé, soit 2 500 ménages (environ 13 500 habitants), comprenant les infrastructures et activités économiques, ciblés par l'action.



Une vue panoramique de la centrale solaire à Ziga

Cette centrale assurera l'augmentation de la couverture électrique des dix villages environnants, par l'extension du réseau SONABEL et l'injection d'énergie photovoltaïque sur le même réseau, permettant d'élargir l'accès à l'électricité aux habitants.

La contribution de la centrale sera complétée par l'installation de kits solaires photovoltaïques individuels, au bénéfice des ménages isolés du réseau. En utilisant l'énergie solaire, le projet vise à promouvoir le développement de ces villages tout en assurant la préservation des ressources naturelles. La fourniture d'énergie solaire aux populations permet également de développer des activités génératrices de revenus pour un nombre plus important de personnes.

Ainsi, le projet s'est donné comme objectifs d'atteindre 80% de taux d'accès à l'électricité pour les habitants de cette zone, à la fin de la deuxième année d'exploitation. Au-delà de l'augmentation de la couverture électrique, le projet compte pratiquer un modèle de développement qui contribue à l'accroissement de l'électrification rurale solaire, escomptant une exploitation et une

LA LETTRE DE OUAGA

Newsletter de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso N°2, juillet 2015

maintenance gérées localement, sans subventions extérieures. Cette expérience, aux retombées sociales, culturelles et économiques évidentes, a pour objectif majeur de lutter contre la pauvreté et ce, de manière "propre" et viable sur le long terme.

Le projet a atteint ses objectifs prévus, dont notamment, ceux de promouvoir les énergies renouvelables en introduisant très significativement l'énergie solaire pour la production d'électricité tout en préservant les ressources naturelles. En outre, les campagnes de sensibilisation environnementale sont en cours.

Dans cette optique, un nouveau projet de la "Facilité énergie" est mis en œuvre par SINCO

depuis fin 2014 dans les régions du Nord et du Centre Nord. Encore plus ambitieux, ce projet a pour objectif la construction de sept centrales photovoltaïques totalisant 2500 kWc et la distribution de 4000 kits photovoltaïques d'une capacité de 120 kWc, ainsi que la mise en place en mode coopératif, de mesures d'efficacité électrique (usages rationnels, tarif reflétant les coûts, actions pédagogiques, etc.).

En outre, le projet œuvrera à la promotion d'autres actions pour une électrification "propre", en coopération avec les acteurs et ONG locales, régionales et nationales spécialistes de l'environnement.

Séminaire régional sur l'hygiène alimentaire

Le 15 juin, la délégation de l'UE au Burkina a organisé un séminaire régional sur l'hygiène alimentaire en Afrique de l'Ouest, rassemblant l'UE, des représentants des Commissions de l'Union Africaine (UA), de la CEDEAO et de l'UEMOA, de la FAO, de l'OMS, de l'ONUDI, du Secrétariat du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) ainsi que du COLEACP-EDES (programme d'appui destiné à renforcer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments des pays ACP). Des collègues de la Commission européenne (Bruxelles) et des experts internationaux, y compris des Etats membres de l'UE et de l'Afrique de l'Ouest ainsi que les Sociétés agricoles et agro-alimentaires, ont pris part à la rencontre.

Ce séminaire est un événement important, il constitue une suite du travail que l'UE et l'UA se sont conjointement engagés à mener depuis 2009, dans le cadre de la Stratégie conjointe Afrique-UE adoptée lors du Sommet de Lisbonne en 2007.

Lors de la 7^e réunion des Collèges des Commissions de l'UA et de l'UE en avril dernier, les deux Commissions ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur coopération dans le domaine de l'intégration régionale, en mettant l'accent sur le renforcement des systèmes de gestion de la santé des végétaux et sur le soutien à un cadre de coopération solide dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments.

Ce cadre solide constitue en effet le fondement nécessaire au développement des échanges intra régionaux, engagement phare de la déclaration de Malabo de 2014, et pourrait à l'avenir conduire à la création d'une autorité africaine chargée de la sécurité sanitaire des aliments.

L'expertise réunie à Ouagadougou a permis d'examiner les actions prioritaires à mener en vue d'établir un mécanisme de coordination de la gestion de la sécurité alimentaire de l'UA.

LA LETTRE DE OUAGA


Newsletter de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso N°2, juillet 2015

Le séminaire fait partie d'un programme plus large, qui a pour objectif de "former les formateurs" pour renforcer le savoir-faire des acteurs des secteurs public et privé qui interviennent dans le domaine des questions sanitaires et phytosanitaires (SPS).

Le renforcement de capacité dans le domaine SPS est une obligation, selon les accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), mais également, une obligation imposée par les législations européennes. C'est par conséquent, un élément essentiel des **Accords de Partenariat Economiques (APE)** entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest.

L'Accord de Partenariat Economique constitue un bon cadre légal et réglementaire pour un meilleur accès des pays Ouest-africains au marché de l'UE – soit 28 Etats membres et 500 millions de consommateurs.



Cependant, des mesures complémentaires doivent être prises pour renforcer la capacité et la qualité d'offre des pays africains, pour être sûrs qu'ils puissent effectivement bénéficier de cette ouverture du marché de l'UE .

"Une meilleure formation pour des aliments plus sains"

Ce programme européen, lancé en 2005 et mieux connu en anglais sous le sigle "BTSF" – Better Training for Safer Food, fournit des formations à des fonctionnaires de pays européens et de pays tiers, responsables de la bonne application des règles européennes concernant la nourriture, les aliments pour animaux, le bien-être et la santé animale et la protection des végétaux.

En fournissant ces formations, l'UE cherche aussi à aider les pays bénéficiaires à améliorer leurs systèmes sanitaires et de sécurité des aliments, au bénéfice de leurs propres populations et de leurs économies, en encourageant le commerce régional et en améliorant l'accès aux marchés d'exportation.

Doté d'un budget de 8,5 millions EUR (environ

5,6 milliards CFA), sur trois ans, le programme BTSF-monde vise à promouvoir la mise en conformité avec les mesures internationales SPS comme un atout pour faciliter le commerce bilatéral, à la fois à l'intérieur de l'Afrique et avec le reste du monde, et à renforcer la protection des consommateurs africains et européens.

Six séminaires sont prévus en Afrique de 2014 à 2016 sur les questions de la sécurité alimentaire et de la santé végétale. Des interventions ciblées, à la demande des pays de l'Afrique de l'Ouest, sont également prévues pour aider les pays et les opérateurs à se conformer aux conditions d'exportation vers l'Union européenne.

LA LETTRE DE OUAGA

Newsletter de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso N°2, juillet 2015

Commission européenne : l'aide de l'UE à la région de l'Afrique de l'Ouest s'élève à 1,1 milliard d'euros




Le commissaire européen à la coopération internationale et au développement, M. Neven Mimica, a cosigné le 6 juillet 2015, avec des représentants d'organisations régionales de l'Afrique de l'Ouest, un

nouveau financement régional en faveur de la coopération portant sur la période allant jusqu'à 2020. Le montant du programme indicatif régional au titre du 11^e FED s'élève au total à 1,15 milliard EUR (euros).

Le commissaire **Mimica** a fait la déclaration suivante: *«L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest produit déjà des effets impressionnants et la signature de l'accord d'aujourd'hui marque de manière ambitieuse le point de départ de nouveaux projets concrets qui profiteront à la région et aux pays qui la composent. Ayant presque doublé notre aide par rapport à la dernière période de programmation, nous travaillerons avec un large éventail de partenaires afin de relever les défis qui subsistent en Afrique de l'Ouest, dans les domaines de la paix et de la sécurité, de l'intégration économique et du commerce, ainsi que du développement durable.»*

Le programme indicatif régional en faveur de l'Afrique de l'Ouest a été cosigné par le président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), M. Kadré Désiré Ouedraogo, et par le président de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), M. Cheikh Hadjibou Soumaré. Ce programme concerne essentiellement trois domaines de coopération :

- **la paix, la sécurité et la stabilité régionale:** le programme prévoit un soutien à la CEDEAO pour l'aider à remplir son mandat dans le domaine de la paix et de la sécurité régionales ainsi que le financement d'initiatives relatives à la paix et à la sécurité, notamment en matière de migration;
- **l'intégration économique et le commerce au niveau régional,** l'objectif étant de renforcer le commerce, le secteur privé et l'intégration régionale et à soutenir les infrastructures;
- **le développement durable des ressources naturelles et la biodiversité,** qui couvrent le soutien à la résilience, la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que la protection de l'environnement, la biodiversité et les changements climatiques 

Contexte

Le Fonds européen de développement (FED) est le principal instrument d'aide de l'UE en faveur de la coopération au développement avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) et il est financé par les contributions des États membres de l'UE. Les programmes indicatifs régionaux constituent une étape importante dans la programmation de l'aide de l'UE au titre du FED et complètent les programmes indicatifs nationaux conclus avec les gouvernements nationaux des pays ACP. Les préparatifs sont menés en étroite coopération avec les

organisations régionales, de manière à ce que les programmes soutiennent les priorités de celles-ci dans les domaines où l'UE apporte une valeur ajoutée.

Seize pays bénéficient du programme indicatif régional UE-Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Le 10^e programme indicatif régional du FED (2008-2013) en faveur de l'Afrique de l'Ouest est doté d'un budget de 595 millions EUR.

